

Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2013



J.-C. Patachi/Urba Images/IAU idf

Pour la septième fois depuis 2001, les Franciliens se sont exprimés sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils sont confrontés au quotidien. L'enquête de terrain s'est déroulée entre janvier et février 2013.

D'abord conçues pour remédier aux biais des statistiques institutionnelles, les enquêtes de victimation s'avèrent aujourd'hui indispensables pour étudier les phénomènes d'insécurité. Pionnière en la matière, l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » est la seule en France réalisée à l'échelle d'une région. Financée par le conseil régional d'Île-de-France, elle est reconduite tous les deux ans depuis 2001. Elle permet de mesurer le sentiment d'insécurité et les atteintes dont la population francilienne est victime et d'en suivre les évolutions au fil du temps. Par son ancienneté, sa constance (même questionnaire et même mode de recueil au fil des enquêtes), la taille (10 500 Franciliens interrogés à chaque fois) et la représentativité de son échantillon, cette enquête fait référence.

Le sentiment d'insécurité à nouveau en baisse
Selon l'enquête 2013, 55,5 % des Franciliens interrogés se sentent

en insécurité. Ils étaient 57,5 % en 2011. Le détail montre que :

- 13,7 % des enquêtés placent la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement, contre 18 % en 2011 (39,2 % en 2001). L'évolution de la préoccupation « sécuritaire » au fil des enquêtes reflète le caractère assez volatile de cet indicateur, qui apparaît en grande partie lié au contexte social, politique, économique et médiatique au moment de l'enquête.
- 51 % des enquêtés déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, chez eux, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun, soit une part relativement stable par rapport à 2011 (51,6 %). Ils étaient 53,8 % en 2001.

La méthodologie de l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité » de 2013 :

- terrain confié à l'institut de sondage TNS Sofres au terme d'un appel d'offre ;
- passation des questionnaires entre janvier et février 2013 ;
- réalisée par téléphone au moyen du système CATI (*Computer Assisted Telephone Interview* : réponses saisies directement sur l'ordinateur par l'enquêteur) ;
- tirage aléatoire des numéros composés ;
- une seule personne interviewée par ménage contacté, tirée au hasard par la méthode de Kish* ;
- 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus interrogés ;
- plusieurs critères contrôlés : le sexe, l'âge, l'activité de la personne interrogée, la profession du chef de famille, le nombre de personnes du foyer, la structure des ménages de jeunes (15 à 29 ans) et celle des ménages de personnes âgées (60 ans et plus), le poids des communes (population) ou de la catégorie d'agglomération.

Reproduite depuis la première enquête, cette méthodologie permet d'obtenir un échantillon conséquent et représentatif de la population francilienne, et ainsi de pouvoir suivre les évolutions en matière d'insécurité.

* Procédure de sélection au hasard par l'ordinateur d'un individu parmi les individus éligibles d'un ménage.

La hausse du sentiment d'insécurité mise en évidence dans l'enquête de 2011 était venue enrayer la baisse observée depuis 2001. Cette remontée n'a pas continué en 2013.

Envolée de la préoccupation envers le chômage

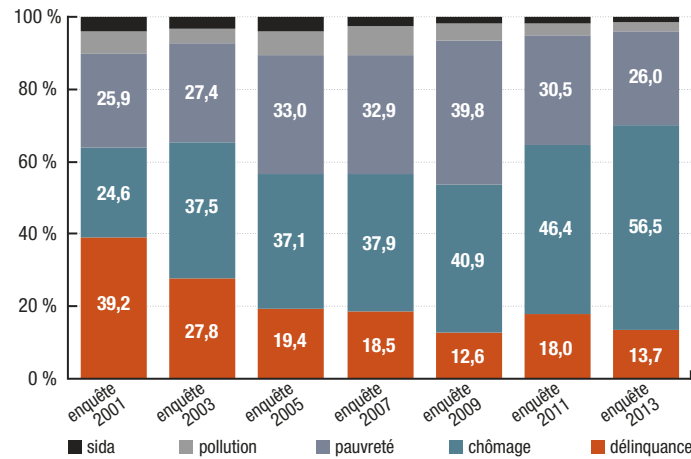
Dans un contexte économique et social difficile, avec des taux de chômage au plus haut depuis la fin des années 1990⁽¹⁾, l'un des éléments marquants de cette enquête est l'envolée du chô-

mage en tant que principale préoccupation des Franciliens. Les enquêtés sont en effet 56,5 % à considérer que le gouvernement doit agir en priorité sur les questions d'emploi, contre 46,4 % en 2011. Ils n'étaient que 24,6 % dans l'enquête de 2001. La préoccupation « sécuritaire » perd 4,3 points entre 2011 et 2013, et s'approche du plus bas taux enregistré depuis 2001, à savoir 12,6 % en 2009. Portée par la hausse du chômage, la préoccupation pour l'insécurité « sociale » est plus

affirmée: pauvreté et emploi sont cités à 82,5 %, soit la plus forte proportion observée depuis la première enquête régionale. En 2001, 50,5 % des Franciliens citaient ces priorités d'actions. Mais, alors que ces composantes semblaient aller de pair, il est notable que, depuis 2009, la préoccupation pour la pauvreté diminue au profit de celle pour le chômage.

Par rapport à 2011, ils se plaignent particulièrement moins d'un voisinage bruyant, de la présence de bandes de jeunes gênantes ou du mauvais entretien de leur quartier. De plus, la proportion de personnes interrogées estimant que la police n'est pas assez présente, voire inexistante dans leur quartier est en baisse: 38,4 % en 2013, contre 40,6 % en 2011 (47,7 % en 2001).

Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement entre 2001 et 2013



Source: IAU îdF - enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013.

Le sentiment d'insécurité abordé dans l'enquête

Notion relativement complexe, le sentiment d'insécurité est mesuré depuis la première enquête de 2001 de manière transversale - au moment de la passation des questionnaires - et traduit la façon dont les interrogés appréhendent leur environnement et dont ils perçoivent la société dans laquelle ils évoluent. S'appuyant sur la définition établie par Frank Fürstenberg, professeur de sociologie à l'université de Pennsylvanie (Philadelphie, États-Unis), le sentiment d'insécurité est décomposé dans le questionnaire selon deux dimensions:

- d'une part, la préoccupation sociale pour l'insécurité dite préoccupation « sécuritaire », qui traduit une évaluation personnelle du degré d'importance à accorder à la lutte contre la délinquance au regard d'autres problèmes de société;
- d'autre part, les peurs personnelles exprimées dans différents lieux.

Extraits du questionnaire:

« La société française est confrontée à de nombreux problèmes. Selon vous, parmi les problèmes suivants, quel est celui dont le gouvernement doit s'occuper en priorité à l'heure actuelle ?

La délinquance/Le chômage/Le chômage/Le sida/Le sida/Le pollution »

« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?

« Dans votre propre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur d'être seul(e) le soir dehors ?

« Vous arrive-t-il d'avoir peur d'être volé ou agressé dans un bus ? Un train ? Un RER ? Le métro ? Le tramway ?

Le cadre d'habitat: plus sécurisant et agréable à vivre

La peur au domicile touche 8,9 % des enquêtés en 2013. Alors que celle-ci reste à un niveau relativement stable depuis 2001, la peur dans le quartier le soir est, quant à elle, en net recul: 22,8 % des personnes interrogées y sont sujettes, contre 29,1 % dans la première enquête. D'ailleurs, si la peur dans le quartier le soir avait légèrement augmenté entre les enquêtes de 2009 et de 2011, cette tendance ne s'est pas poursuivie. Concernant l'appréciation de leur cadre de vie les Franciliens restent globalement satisfaits au fil des enquêtes: en 2013, 91,1 % trouvent leur quartier agréable à vivre et 90,1 % considèrent qu'il est sûr.

D'ailleurs, les enquêtés sont en proportion moins nombreux à déclarer des nuisances dans leur quartier par rapport à la première enquête: c'est le cas de 55,2 % d'entre eux, contre 63,8 % en 2001, soit le plus bas niveau atteint.

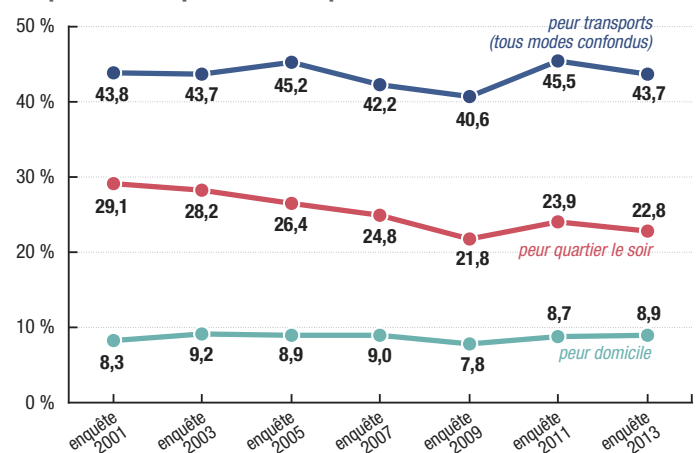
Des peurs toujours vives dans les transports en commun

En 2013, la crainte d'être agressé ou volé dans les transports en commun a légèrement diminué: 43,7 % des Franciliens interrogés y sont sujets, contre 45,5 % en 2011. Cette proportion reste néanmoins à un niveau élevé et comparable à celui observé plus de dix ans auparavant, à savoir 43,8 % en 2001.

Le classement des modes de transports en fonction de la crainte qu'ils inspirent chez les Franciliens ne varie pas depuis la première enquête: le RER demeure le mode de transport où la peur est la plus vive (concernant 36,1 % des enquêtés en 2013), suivi par le métro (30,5 %), puis le train (26,5 %), le bus (19,7 %) et enfin le tramway (11,7 %).

(1) Voir: Insee, taux de chômage localisés - Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS).

Proportion d'enquêtés à avoir peur dans différents lieux



Source: IAU îdF - enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013.

Plus de victimes qu'en 2011

Les enquêtés de 2013 sont 46,9 % à avoir subi au moins une fois, une agression, un vol personnel (ou tentative) ou une atteinte (ou tentative) envers un bien appartenant à leur ménage, contre 43,0 % en 2011. Cette proportion est en progression par rapport à la précédente enquête, mais reste bien en deçà des plus hauts taux observés, à savoir 53,4 % de victimes relevé en 2001 et 52,7 % en 2007.

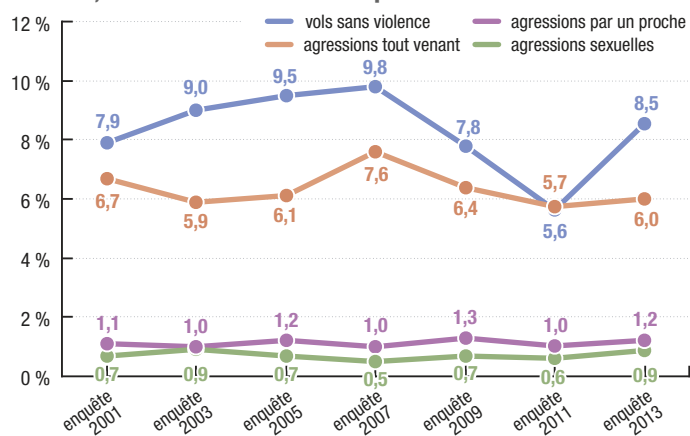
Hausse des vols sans violence

15,1 % des personnes interrogées déclarent avoir subi au moins une atteinte personnelle sur les trois années précédant l'enquête. Cette proportion est en hausse par rapport à celle observée dans l'enquête de 2011, principalement en raison de l'augmentation des vols sans violence.

8,5 % des personnes interrogées en 2013 déclarent avoir subi un vol ou une tentative, contre 5,6 % dans la précédente enquête. Bien qu'en forte augmentation, la proportion de victimes demeure inférieure à la plus haute relevée depuis 2001 (9,8 % en 2007). Concernant les caractéristiques des victimes, il apparaît que :

- les femmes sont plus exposées (9,0 % contre 7,0 % des hommes) ;
- les moins de 40 ans sont particulièrement touchés ;
- les Parisiens en sont davantage victimes.

Proportion d'enquêtés victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 d'atteintes personnelles



Source: IAU îdF - enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013.

Au niveau des faits, il est notable que :

- un quart (26 %) des faits sont des tentatives ;
- les faits ont principalement lieu dans les transports en commun et dans les lieux de loisirs ;
- l'argent, les montres et les bijoux constituent la catégorie d'objets la plus recherchée, avec 44 % des affaires concernées. Les téléphones portables et ordinateurs passent en deuxième position (39 %), à quasi-égalité avec les cartes de crédit et les chéquiers (38 %).

Les victimes déclarent les faits à la police ou à la gendarmerie dans 52 % des cas. 78 % des déclarants portent plainte. Seul un quart (26 %) des victimes le déclare à leur assurance.

Dans l'enquête de 2013, ils sont 7,8 % à déclarer avoir subi au moins une agression (7,2 % dans la précédente enquête). Certains en ont subi plusieurs. En détail, les différents types d'agressions se maintiennent à des taux relativement proches de ceux observés en 2011 :

- 0,9 % d'agressions sexuelles ;
- 1,2 % d'agressions par un proche ;
- et 6,0 % d'agressions tout venant.

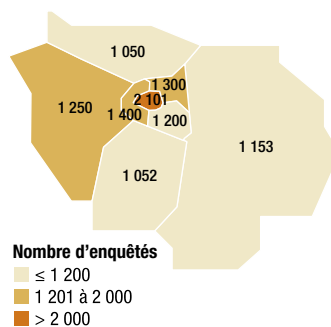
Concernant les victimes d'agressions tout venant, plusieurs caractéristiques ressortent :

- les hommes sont davantage touchés (6,7 % contre 5,4 % des femmes) ;

- les jeunes sont particulièrement exposés, 10,6 % des 15-19 ans ;
- les Parisiens constituent une cible privilégiée.

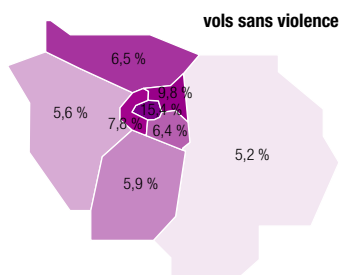
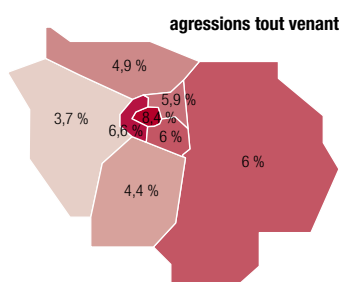
Regroupant près des deux tiers des faits (62 %), les espaces publics⁽²⁾ ainsi que les transports en commun sont particulièrement criminogènes. Il s'agit de vols violents ou de tentatives dans deux cas sur trois (64 %). Dans le cas de vol effectif, les téléphones et ordinateurs portables sont très souvent convoités.

Répartition des Franciliens interrogés âgés de 15 ans et plus



© IAU îdF - enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2013.

Proportion d'enquêtés victimes



Source: IAU îdF - enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2013.

Concernant le recours des victimes d'agression, 57 % déclarent les faits à la police. Les trois quarts des déclarants portent plainte.

(2) Regroupant la rue, les parcs et les jardins publics dans le questionnaire.

Les victimations abordées dans l'enquête

Sont reprises sous le terme de « victimations » les atteintes physiques ou psychologiques envers les personnes, les atteintes envers leurs biens personnels et celles envers les biens des ménages, en prenant en compte les simples tentatives. Le questionnaire interroge sur les victimations subies au cours des trois années précédant celle de l'enquête (soient 2010, 2011 et 2012 pour l'enquête de 2013) selon neuf types, répartis en deux grands thèmes que sont les victimations personnelles et les victimations relatives aux ménages. En cas de multivictimation, seule la dernière atteinte fait l'objet d'une description détaillée (circonstances, recours éventuellement mobilisés, conséquences physiques et psychologiques sur la victime...), les autres sont seulement comptabilisées.

Extraits du questionnaire :

« Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par l'un de vos proches ? »

« Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet de violences ou de tentatives de violences par un proche vivant avec vous ? »

« Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé d'être personnellement victime d'une autre sorte d'agression - y compris d'un vol avec violence - ou d'une tentative ? »

« Vous est-il arrivé, au cours des trois dernières années, d'être personnellement victime d'une autre sorte de vol (portefeuille, sac à main...), cette fois sans violence, ou d'une tentative ? »

Un peu plus de cambriolages

36,5 % des ménages franciliens interrogés en 2013 ont été victimes d'une atteinte envers un bien sur les trois années précédentes. Ils étaient 34,9 % dans l'enquête de 2011. Cette hausse des atteintes aux biens des ménages est principalement due à l'augmentation des cambriolages. Ces atteintes restent toutefois bien en deçà du niveau maximal relevé lors de l'enquête de 2001 (47,0 %).

9,3 % des ménages interrogés en 2013 déclarent avoir été victimes au moins une fois d'un cambriolage (ou tentative)⁽³⁾, soit un taux relativement proche de celui relevé plus de dix ans auparavant: 9,5 % de ménages étaient concernés en 2001. Ils étaient 8,1 % en 2011.

D'après l'enquête de 2013, les ménages vivant en maison individuelle sont particulièrement exposés: 13,3 % d'entre eux déclarent un cambriolage ou une tentative. Concernant les caractéristiques des faits, dans la grande majorité des cas, le lieu cambriolé est le domicile principal. Il s'agit pour la moitié des



C. Douine/BSSM/IAU îdF

Le RER demeure le mode de transport où la peur est la plus vive.

faits (52 %) de vols effectifs, et le ou les cambrioleurs se sont introduits dans les trois quarts des cas (76 %) par effraction. 78 % des ménages victimes déclarent les faits à la police ou à la gendarmerie. 84 % des déclarations sont accompagnées d'un dépôt de plainte. 59 % des ménages victimes déclarent par ailleurs les faits à leur assurance.

Concernant les atteintes relatives aux véhicules du ménage, deux points sont à noter:

- en diminution constante depuis 2001, les vols de voitures continuent de baisser, probablement

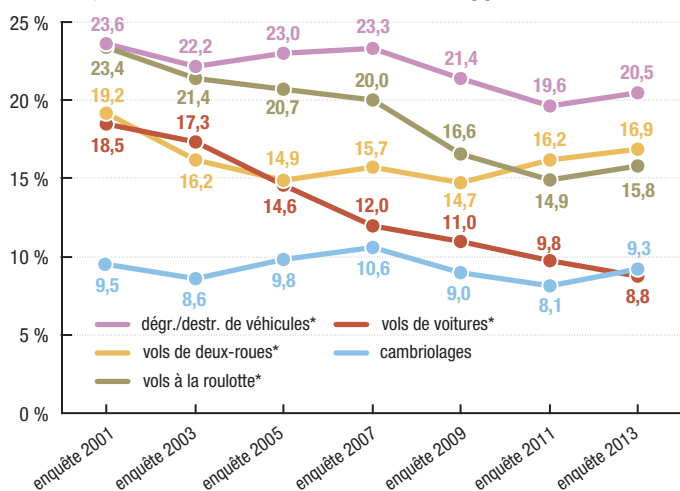
grâce à la généralisation des dispositifs de lutte contre le vol. Entre 2010 et 2012, 8,8 % des ménages équipés en ont été victimes;

- par rapport à 2001, les autres types d'atteintes aux véhicules ont aussi diminué: - 7,6 points pour les vols à la roulotte (touchant 15,8 % des ménages interrogés dans l'enquête 2013), - 3,1 points pour les dégradations et destructions de véhicules (20,5 %), et - 2,3 points concernant les vols de deux-roues (16,9 %). Mais, contrairement aux vols de voitures, ces baisses n'ont pas suivi un rythme continu, et certains types d'atteintes aux véhicules du ménage peuvent être en augmentation d'une enquête sur l'autre, sans pour autant rejoindre les taux relevés en 2001.

Des études plus fines de ces tendances, ainsi que des analyses thématiques, feront l'objet de publications ultérieures.

Marie Carrère ■

Proportion de ménages victimes au moins une fois en 2010, 2011 ou 2012 envers un bien leur appartenant



* Les proportions sont évaluées à partir des ménages équipés. Source: IAU îdF - enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2013.

(3) Dans leur domicile principal, leur résidence secondaire ou un local leur appartenant.

Pour en savoir plus

- HEURTEL H., assistée de CARRÈRE M., « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », *Note rapide*, n° 608, IAU île-de-France, novembre 2012.
- FUSSY F. (ONDT), RIOU A. (Optile), SOMMACAL J. (RATP), FORT M. (SNCF), ROCHAIX W. (SNCF), SEKHRAOUI B. (Stif), HEURTEL H. (IAU îdF), « Sécurité dans les transports en commun: des actions pour rassurer », *Note rapide*, n° 603 IAU île-de-France, août 2012.
- FUSSY F. (ONDT), RIOU A. (Optile), SOMMACAL J. (RATP), FORT M. (SNCF), ROCHAIX W. (SNCF), SEKHRAOUI B. (Stif), HEURTEL H. (IAU îdF), « Sécurité dans les transports en commun: les peurs et les faits », *Note rapide*, n° 602, IAU île-de-France, août 2012.
- HEURTEL H., *Enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011 - Les premiers résultats*, Paris, IAU île-de-France, novembre 2011.
- HEURTEL H., avec la collaboration de ZAUBERMAN R., ROBERT Ph. et BON D. (CESDIP) et de LE GOFF T. (IAU îdF), *L'insécurité en Île-de-France. Rapport final: enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009*, Paris, IAU île-de-France, juin 2011.
- BON D., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., « La délinquance: entre statistiques de police et enquêtes de victimation », *Note rapide*, n° 538, IAU île-de-France/CESDIP, mars 2011.
- HEURTEL H., « L'insécurité dans les quartiers d'habitat social: quelles réalités? », *Note rapide*, n° 497, IAU île-de-France, mars 2010.
- HEURTEL H., LE GOFF T., « Les personnes âgées face à l'insécurité », *Note rapide*, n° 493, IAU île-de-France, novembre 2009.

Directeur de la publication : François Dugeny

Auteur : Marie Carrère
Sous la direction de Sylvie Scherer

Rédactrice en chef : Marie-Anne Portier
Maquette : Olivier Cransac, Vay Ollivier
Sous la direction de Frédéric Theulé

Diffusion par abonnement
80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro
Service diffusion-vente
Tél.: 01 77 49 79 38
15, rue Falguière 75015 Paris

ISSN 1967 - 2144

www.iau-idf.fr